



Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée

GR® 121

De Liège à la Côte d'Opale

Parcours belge (Liège – Wavre – Bon-Secours)



Edition 1



Mises à jour

version du 19 avril 2025



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

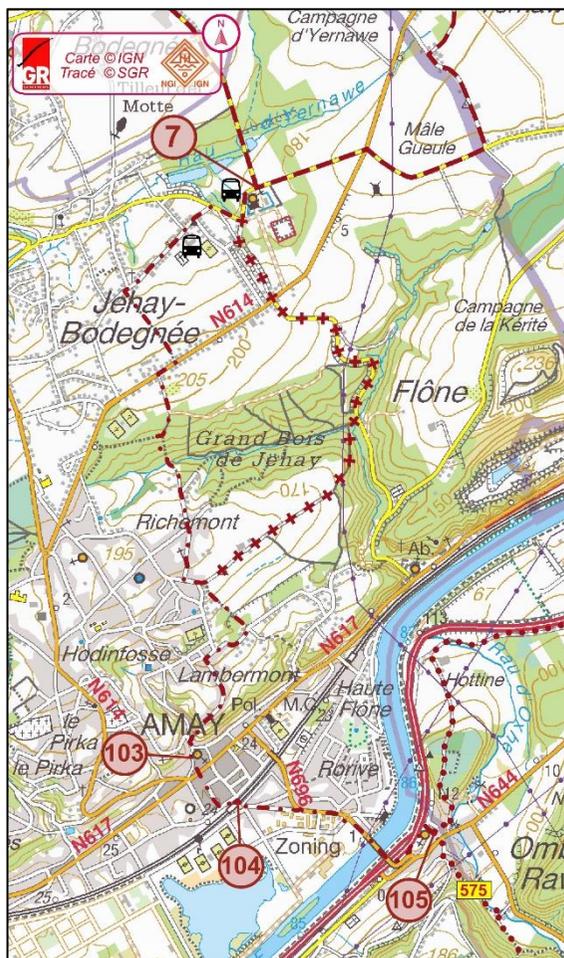
Modification du	Modification au repère	Page
16 avril	2025	7 à 103
		3



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.



Hors liaison à 200 m ,  par la rue du Petit Rivage.



Contourner le château par la droite et prendre à droite au T. Passer devant une placette avec un monument fontaine dédié à Zénobe Gramme (né à Jehay en 1826). Continuer en empruntant à gauche la rue du Tambour qui passe devant le cimetière et l'école [ rue Ernou]. Juste après la rue Zénobe Gramme à droite, se faufiler dans une ruelle à gauche, la rue El Commune, qui se transforme en chemin herbeux entre champs et haies. Aboutir sur une route et la suivre vers la droite. Traversez-la et quittez-la par la rue Hallin, une voie sans issue. Entrer dans les bois. Au Y, descendre à droite le chemin de terre. Au premier embranchement au creux de la vallée,

tourner à gauche dans un sentier forestier, descendre et passer une passerelle en bois pour remonter le vallon ; le chemin de terre fait place à l'asphalte en approchant des maisons dans la rue du Loup. Aboutir dans le

virage d'une rue plus importante et garder la même direction en montée. Croiser la rue Sous Richemont et continuer tout droit dans la rue Defooz. Au T, prendre à gauche. Alors que la rue descend à droite vers Amay, continuer tout droit pendant quelques mètres dans la voie sans issue pour la quitter aussitôt au pignon de la maison de droite en descendant dans un sentier herbeux. Au-delà de 3 bornes, le tracé débouche, à côté du n°5 dans la rue Lambermont. La suivre vers la droite en restant sur la hauteur et sans se préoccuper de la rue des Genêts. [...]

4,7 km

AMAY-CENTRE CULTUREL

103

Carte 25

Page 103

0,4 km

AMAY-CENTRE CULTUREL

103

Carte 25



Place Grégoire



Obliquer dans la rue d'Entre Deux Tours, dépasser la place des Cloîtres et, en face du n°47, gravir un escalier (rue aux Terrasses). La montée se poursuit dans le quartier d'habitations. À l'angle du n°36, tourner dans la rue Lambermont. *À la jonction de la rue Le Sart, partir à gauche, à côté du n°5, dans un sentier dont l'accès est marqué par trois bornes. En haut du sentier herbeux, tourner à gauche sur l'asphalte, rue Richemont, et poursuivre tout droit. Au deuxième embranchement, suivre à droite la rue Defooz, traverser un carrefour et poursuivre tout droit dans la rue des Tendeurs. Au Y, dans le virage, descendre la branche de gauche de la rue du Loup. Rejoindre un sentier de Terre qui descend dans les bois, franchir une passerelle sur le ruisseau et remonter de l'autre côté du vallon. Au T, monter le chemin forestier à droite. Au T suivant, virer à gauche pour rejoindre l'asphalte, puis une route. La traverser et la suivre vers la droite. Après le n°29, quitter la route pour un chemin herbeux, voie sans issue réservée aux usagers lents, la rue Del Commune (balises locales sur le poteau électrique). Déboucher dans une rue du centre du village de Jehay. Prendre à droite et passer devant l'école et le cimetière. Au bout de la rue, prendre à droite. Passer devant une placette avec un monument fontaine dédié à Zénobe Gramme (né à Jehay en 1826). Au T, aboutir devant le parc du château de Jehay. Partir à gauche. À l'embranchement suivant, rejoindre le GR 121 – De Liège à la Côte d'Opale, devant l'entrée du château de Jehay-Bodegnée.*

4,7 km

JEHAY-BODEGNÉE

7

Carte 25